

Publié le 25 septembre 2020

N'éteignons pas la mèche qui fume encore : réponse à un jeune prêtre qui s'interroge sur son ministère

L'article d'Aline Lizotte paru dans la SRP du 11 septembre 2020 et intitulé «L'Église catholique a-t-elle encore le droit d'exercer sa juridiction sur les sacrements ? » a suscité la réaction d'un jeune prêtre qui s'interroge sur sa pratique pastorale actuelle des sacrements dans un contexte de déchristianisation. La SRP a demandé à un prêtre expérimenté de lui répondre. Voici cette réponse.

Le message du jeune prêtre

Sur la question du baptême, je pense un jour (je ne suis pas encore curé) ajourner, voire ne plus permettre à des parents affirmant clairement leur absence de foi catholique de faire baptiser leurs enfants. En tant que jeune prêtre, je n'en peux plus de tricher comme cela devant des gens qui n'ont aucune vie spirituelle, voire même aucun désir. C'est 95 % des cas en quatre ans de vie ordonnée. [...]. J'aurais bien voulu un éclairage sur cette question. Je ne pense pas réellement que l'on veuille aujourd'hui sérieusement, et non de manière déguisée, convertir les gens dans nos diocèses. On fait fonctionner une économie sacramentelle qui tourne à vide car elle ne fait plus de chrétiens. Vivant dans un diocèse rural, cela semble vraiment la fin (Combien de villages n'ont plus de pratiquants réguliers ?).

La réponse du Père Potez

Cher Père,

Aline me demande de répondre à votre courrier que je recopie ci-dessus. Alors, je me risque à vous dire les quelques mots qu'il m'inspire, après une grosse trentaine d'années de sacerdoce, dont un peu plus de vingt comme curé. Oui, bien sûr, vous allez tiquer quand je vous aurai dit que je suis curé parisien. Pourtant, je ne suis pas sûr que la situation y soit au fond très différente. Certes, nous avons la chance d'un presbyterium fourni et de paroisses souvent pleines, mais les questions pastorales ne sont pas éloignées de ce que vous décrivez de votre paroisse rurale. En tout cas, en ce qui concerne la pratique des sacrements et la question missionnaire.

Tout d'abord, je voudrais vous dire à quel point je compatis à votre souffrance ! Quel prêtre n'a pas éprouvé cette angoisse de donner des sacrements à des personnes indifférentes –l'indifférence est parfois pire que l'opposition franche ? Combien de baptêmes avec des gens, comme vous dites, «qui n'ont aucune vie spirituelle, voire même aucun désir» ! Combien de premières communions qui risquent bien d'être des dernières communions, ou presque ! Combien de communions données

le dimanche matin à des personnes qui ont fait n'importe quoi la veille au soir, et qui ne se sont pas confessées depuis des lustres ! Combien de confirmations qui achèvent un cycle de catéchisme, et qui sont comme des diplômes de fin d'études, ou même comme des permissions de ne plus pratiquer le dimanche ! Combien de mariages célébrés pour des amoureux qui n'ont aucune idée de ce qu'est un sacrement !

Oui, je vous l'avoue, c'est ma hantise. C'est l'aspect de ma vie de prêtre qui me coûte le plus. Occasion de cas de conscience terribles. Cette impression de «tricher», comme vous le dites. Cette impression de jeter des perles aux cochons... Cependant, j'ai tourné la question dans tous les sens sans jamais trouver de réponse : si nous devons refuser des sacrements à certains, comment nous y prendre ? Faudra-t-il établir un examen de passage ? Certes, pour le baptême, par exemple, nous pouvons demander aux parents un sérieux engagement à éduquer leurs enfants dans la foi chrétienne. Mais le dimanche après le baptême, ils ne seront pas là. Ni le dimanche suivant... Et comment faire ? Qui sait si, justement, la célébration du baptême ne va pas en toucher une ou deux personnes ? C'est parfois l'occasion d'attraper un poisson... Parfois même un gros !

Autant il m'est arrivé souvent de demander à des parents qui viennent pour le baptême d'un enfant de 4 ou 5 ans de l'inscrire d'abord à l'Éveil de la foi, puis au catéchisme¹, autant des parents qui viennent demander le baptême de leur petit enfant, même s'ils sont très éloignés de l'Église et de toute pratique, je n'ai jamais osé refuser. Car il me semble d'autre part, pour notre grande humiliation, que la question se pose davantage de notre côté à nous, les pasteurs !

L'Évangile de ce dimanche sur les ouvriers de la dernière heure me met de nouveau sous les yeux cette réponse de ceux qui sont là, à ne rien faire : «C'est que personne ne nous a embauchés !» Avons-nous réellement embauché à la Vigne du Seigneur tous ces gens que nous sommes tentés de rejeter ? Comment avons-nous accueilli tous ces gens pour qui nous hésitons à célébrer les sacrements ? Oui, ils sont loin. Non, ils n'ont pas l'intention de se rapprocher. En tout cas pas pour le moment. Mais que faisons-nous pour les attirer ? Après un premier rendez-vous dans la paroisse, parfois à l'accueil de l'église ou au secrétariat, parfois au premier coup de fil, auront-ils le désir de continuer et d'aller peut-être un peu plus loin ?

En réalité, c'est cela qui me hante. Ai-je rendu le Seigneur, l'Église, les sacrements, désirables ? Ou bien est-ce que ma manière d'accueillir, et donc aussi celle de ma paroisse, a conforté mes visiteurs dans leur indifférence, voire leur hostilité ? S'ils repartent en ayant rencontré un sourire, expérimenté la «caresse de Dieu» et sa tendresse ; s'ils ont trouvé une oreille attentive et s'ils gardent le souvenir d'une communauté paroissiale lumineuse et joyeuse, alors je me dis que nous n'avons pas perdu notre temps.

Une anecdote pour finir. Un soir de préparation au baptême, je vois un couple très «éloigné». Lui ne connaît rien ; elle plutôt hostile et fermée. Comme d'habitude, au cours de la soirée, je précise que ce serait bien qu'au moins une personne sur les quatre qui seront interrogées sur la foi qu'ils sont censés proclamer au nom de l'enfant (deux parents, parrain et marraine) puisse répondre «Je crois»

1 - Baptiser un enfant entre 2 et 7 ans n'a jamais beaucoup de sens. Il comprend tout, mais ne comprend rien. Pas plus d'ailleurs la famille, totalement étrangère à l'Église. L'enfant est agité, et le premier souvenir qu'il aura de l'Église – où rien n'évoque pour lui quoi que ce soit – sera un monsieur en blanc qui essaie de lui faire couler de l'eau sur la tête et qui dit des paroles incompréhensibles.

en vérité. Le lendemain, c'est lui qui m'appelle au téléphone. – «Mon père, je n'ai pas osé vous le dire hier soir, mais honnêtement, aucun de nous quatre ne pourra dire qu'il croit. Moi, je n'ai pas la foi ; ma «femme» – nous ne sommes pas mariés –, vous l'avez senti, est même plutôt anticléricale. Quant aux parrain et marraine, nous les avons choisis parmi nos amis, mais ils n'ont la foi ni l'un ni l'autre.» – «Bien ! Je vous remercie pour votre honnêteté. Mais alors, dites-moi, pourquoi donc demandez-vous le baptême pour votre enfant ?» – «Moi, je ne suis pas croyant. Mais mon père a la foi, comme mon grand-père l'avait. Et si mon fils pouvait avoir la foi, je ne voudrais pas être un obstacle pour lui.» – «Oh, alors ! L'Écriture dit que le Seigneur n'éteint pas la mèche qui fume encore... Vous m'avez tout l'air d'une mèche qui fume encore un tout petit peu. Je baptiserai donc votre enfant. Mais pourrions-nous trouver quand même un parrain ou une marraine qui pourrait répondre à l'interrogation sur la foi ?» J'ai baptisé l'enfant. Son grand père, finalement, était le parrain. Tellement heureux et fier. Et j'étais tenté de dire à ce jeune père : «Va, ta foi t'a sauvé... et a sauvé ton fils !»

Pardonnez-moi, chez père, cette réponse un peu longue. Je ne suis pas sûr d'apaiser vos angoisses... Mais je continue de croire, et cela a tendance à s'accroître avec l'âge, que nous sommes souvent trop sévères avec les autres, et pas assez avec nous-mêmes. Bon courage dans votre ministère. Et demeurons en grande communion.

Père François POTEZ

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr